



LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU FINISTÈRE

**CDOS
FINISTÈRE**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère (CDOS 29) fédère le mouvement sportif départemental car il rassemble 70 Comités Départementaux Sportifs, 2 373 clubs sportifs où pratiquent 233 670 licenciés.

Les objectifs principaux :

- Contribuer au développement des idées et des pratiques sportives dans le département toutes fédérations confondues (Olympiques, Nationales sportives, multisports ou affinitaires, et scolaires et universitaires)
- Représenter le sport finistérien auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels départementaux
- Promouvoir les valeurs éducatives et sociales portées par le sport et l'Olympisme.

Le CDOS, avec son équipe de professionnels et ses élus, sont missionnés pour :

- animer un Centre de Ressource et d'Information pour les bénévoles : accompagner la gestion des emplois sportifs, proposer des formations et des soirées d'information, et conseiller sur toutes les questions liées à la vie associative ;
- mettre en œuvre les objectifs de la convention de partenariat avec le Conseil départemental ⁽¹⁾ ;
- gérer et animer la Maison Départementale des Sports qui regroupe les structures sportives départementales, et propose 5 salles de réunions modulables.

(1) Les interventions du Comité Départemental Olympique et Sportif s'exercent par la prise en charge de dossiers spécifiques dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec le Conseil départemental qui instaure un véritable partenariat de travail permanent sur des axes communs de promotion du sport en Finistère.

Les principaux axes de cette convention :

- la formation des encadrants et des jeunes sportifs au plan départemental,
- le soutien aux déplacements des sportifs nationaux (individuels et collectifs),
- l'aide au fonctionnement des Comités Départementaux,
- l'aide aux Centres Labellisés d'Entraînement,
- l'aide à l'acquisition de matériels sportifs des Comités Sportifs et aide aux jeunes sportifs espoirs.



Au service des clubs sportifs et des collectivités locales du Finistère

L'Association des Maires du Finistère et le Comité Olympique et Sportif du Finistère partagent la conviction que le sport, par les valeurs qu'il incarne, participe à l'émergence d'une société respectueuse de citoyens et riche en liens sociaux. Ils souhaitent promouvoir l'égal accès de tous aux pratiques sportives, quel qu'en soit le niveau, le type ou le lieu de pratique.

La signature d'une convention entre l'AMF 29 et le CDOS 29 lors de l'Assemblée Générale des Maires le 10 mars dernier, prévoit une collaboration sur les principaux enjeux, actuels et futurs, du développement des pratiques physiques et sportives dans l'ensemble des communes et leurs groupements.

Les deux structures partageront leurs connaissances des réalités locales, et leurs savoir-faire respectifs, en matière de déploiement des politiques de développement du sport dans les communes et leurs groupements.

Ils souhaitent aussi sensibiliser leurs adhérents à l'intérêt de la mise en place d'un comité de réflexion et de concertation afin de concourir à une perception globale des attentes des différents acteurs territoriaux du sport sur laquelle fonder une politique sportive diversifiée et adaptée aux besoins locaux.

Et dans cette direction, le CDOS 29 va étendre auprès des collectivités territoriales les services son Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB).



UN CONTACT :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS
 4 RUE ANNE ROBERT JACQUES TURGOT - 29000 QUIMPER
 02 98 98 75 50 - cdos29@maisondessports29.fr
Rendez-vous sur www.finistereolympique.com



CDOS

FINISTÈRE

LABELLISÉ CRIB DEPUIS 2003 CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES **BÉNÉVOLES**

Les 10 ans
du CRIB



Avec le CRIB, diriger une association sportive n'est plus un parcours d'obstacle.

Créé en 2003, le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles a pour objectif de faciliter les démarches des responsables associatifs sportifs dans les domaines administratif, financier et juridique.

Les principaux services proposés :

- accompagnement, conseils informations concrètes et de qualité sur toutes les questions liées à la vie associative : emplois, vie statutaire et juridique, responsabilités et assurances, obligations comptables...
- aide à la gestion des emplois : du contrat de travail à la fiche de paie
- mise en place de séquences d'informations et de formations individualisées ou collectives.

Notre slogan :
occupez-vous du sport, nous faisons le reste !

Le CDOS 29 gère les paies de plus de

875
salariés



Labellisé «Tiers de confiance» par l'Urssaf, Le CDOS 29 utilise leur logiciel de paie spécifique association «Impact emploi». Le CDOS 29 propose un accompagnement complet de la fonction employeur : établir, pour les associations sportives fédérées de moins de 10 salariés équivalents temps plein, les fiches de paies, les déclarations sociales trimestrielles et annuelles, les imprimés de fin de contrat, d'arrêt maladie, etc. Nous remplissons un rôle d'interface entre l'association et les organismes sociaux et fiscaux.

3 points forts :

- La prise en charge globale des démarches liées à l'emploi
- La sécurisation juridique pour les associations employeurs face à la complexité réglementaire
- Le respect des droits sociaux pour les salariés



INFORMEZ-VOUS SUR LES FORMATIONS ET LES SOIRÉES D'INFORMATIONS ET DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PROGRAMME DE LA RENTRÉE 2017-2018

sur www.finistereolympique.com rubrique : **CRIB**

UNE QUESTION, UN RENSEIGNEMENT ?

02 98 98 75 52 - crib29@maisondessports29.fr

